

# FORMATION CRÉDIT AUX PROFESSIONNELS



450 EUROS NET DE TVA

## CIBLES

- Personnes souhaitant exercer un complément d'activité Crédit aux Professionnels ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

## OBJECTIFS

Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer un complément d'activité Crédit aux Professionnels.

## DUREE

40 HEURES

## PREREQUIS

### NIVEAU

Pas de niveau requis.

### TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

## DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



# PROGRAMME DE FORMATION

## **Module 1 - Savoirs généraux sur les professionnels (e-learning 18 heures)**

- Séquence 1 - Qu'est-ce qu'un professionnel ?
- Séquence 2 - L'environnement juridique du Professionnel
- Séquence 3 - L'environnement social du Professionnel
- Séquence 4 - L'environnement économique du Professionnel
- Séquence 5 - La fiscalité du Professionnel
- Séquence 6 - Le crédit aux professionnels
- Séquence 7 - Diagnostic économique et financier de l'Entreprise
- Séquence 8 - La liasse fiscale
- Séquence 9 - Les ratios d'analyse financière
- Séquence 10 - Les sûretés personnelles et réelles
- Séquence 11 - L'entreprise en difficulté

### **Quiz de validation des compétences**

## **Module 2 - L'analyse financière (e-learning 7 heures)**

- Séquence 1 - Agrégats du compte de résultat : CA, valeur ajoutée, EBE
- Séquence 2 - Du compte de résultat au bilan
- Séquence 3 - Analyse des grandes masses du bilan : actif immobilisé, actif circulant
- Séquence 4 - Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie

### **Quiz de validation des compétences**

## **Module 3 - La présentation du dossier de création ou de transmission d'entreprise (e-learning 5 heures)**

- Séquence 1 - La nature de l'investissement : fonds de commerce, droit au bail
- Séquence 2 - L'acquisition de droits sociaux : par une personne physique, une personne morale, une Société de holding

### **Quiz de validation des compétences**

## **Module 4 - L'investissement immobilier professionnel (e-learning 9 heures)**

- Séquence 1 - La nature de l'investissement : immobilier de bureaux, locaux d'activité, immobilier spécifique (hôtel, EPHAD)
- Séquence 2 - L'acquisition par une personne physique : inscription au bilan ou non
- Séquence 3 - L'acquisition directe par l'entreprise utilisatrice ou par une SCI ou SAS
- Séquence 4 - Les modes d'acquisition
- Séquence 5 - Présentation des conventions locatives

### **Quiz de validation des compétences**

## **Module 5 - Le plan de financement (e-learning 1 heure)**

- Séquence 1 - Tableau des emplois et des ressources

### **Quiz de validation des compétences**

## **Quiz général de validation des compétences**



## MODALITES



### PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des classes virtuelles animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours.



### PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel [contact@formation-creformaplus.fr](mailto:contact@formation-creformaplus.fr) ou par téléphone au 04 75 25 84 29



### DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








## LA FORMATION EN LIGNE

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

### DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## QUELQUES STATISTIQUES \*

90 %

TAUX DE REUSSITE

90 %

TAUX DE SATISFACTION

78 %

D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

## MODALITES DE FINANCEMENTS



## CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

\* Statistiques réalisées en 2021



